



# La marque NF-Petite Enfance

*Un passeport pour 1 000 acheteurs,  
du magasin spécialisé à la grande distribution*

## Produits concernés

### ■ Aujourd'hui :

- Les articles de puériculture, tels que les lits, chaises hautes, tables à langer, landaus, poussettes et voitures d'enfants, trotteurs, porte-enfants, couffins, parcs, barrières de sécurité.
- Une large gamme de jouets : jouets de premier âge (pyramides, jeux d'éveil, peluches, petites voitures et garages), jouets porteurs (cycles, tricycles, petites voitures, tracteurs), tableaux d'écolier, jouets de plein air à usage familial (toboggans).



Soit plus de **200 articles**, dont :

- Une cinquantaine de lits transformables ou non.
- Une cinquantaine de tables à langer.
- Environ 80 jouets porteurs.
- Une trentaine de jouets conçus pour des enfants de moins de 36 mois.

### ■ A terme :

- En répondant à la demande des professionnels, la marque NF-Petite Enfance devrait s'élargir à d'autres catégories de jouets et articles de puériculture, comme par exemple les lits pliants.

Exigez de vos fournisseurs le monogramme :

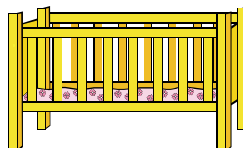


et la fiche informative précisant les caractéristiques certifiées.

Avec **NF-Petite Enfance**, achetez en toute confiance.

Vous avez ainsi la certitude que votre fournisseur a bien fait valider, dès le stade de la conception, la conformité du produit aux normes et réglementations en vigueur.

Vous êtes également sûr que votre fournisseur a fait l'objet d'un double contrôle par un organisme tiers indépendant : audit du système qualité et essais sur prélèvements, afin de s'assurer du maintien de la conformité dans le temps.




## Rappel sur les réglementations applicables

- Directive européenne "Jouets" n° 88/378/CEE et ses décrets respectifs de transposition en droit français (décret du 12 septembre 1999 et décret du 15 juin 2000).
- Décret "Puériculture" du 20 décembre 1991 concernant les articles utilisés pour la toilette, l'assise, le couchage, le déplacement et la protection physique des enfants.
- Décisions de la Commission Européenne des 6 décembre 1999, 7 décembre 2000 et les arrêtés français interdisant la présence de phtalates dans les jouets et articles de puériculture en PVC souple destinés aux enfants de moins de 3 ans.



# La presse en parle...



**PETITE ENFANCE, UNE NOUVELLE GARANTIE DE QUALITÉ**

On connaissait déjà le logo NF, apposé en signe de qualité contrôlée sur les chauffe-eau, certains aliments ou appareils électriques. Désormais, la marque NF-Petite Enfance va s'afficher sur certains jouets et articles de puériculture. Elle vous garantira que l'objet est conforme aux normes de sécurité légales en vigueur en France. Mais pas seulement : en partenariat avec l'Association française de normalisation (Afnor) et le Laboratoire national d'essais (LNE), le fabricant s'engage à respecter un cahier des charges encore plus sévère sur le plan de la sécurité de l'enfant et de la qualité de son produit. Résultat, une garantie maximale déjà accessible pour 200 articles (lits, tables à langer, porteurs, tricycles, jouets premier âge, jeux de plein air à usage familial, etc.) fabriqués par cinq entreprises françaises titulaires de la marque NF : Sauthon et Eguizier, côté mobilier, groupe Berchet/Favre-Clairbois, Charton et Smoby, côté joujoux. D'autres devraient suivre, sous la pression des jeunes parents et des distributeurs, qui exigent un niveau toujours plus élevé de sécurité pour tout ce qui touche leur bébé.

SYLVIANE DEYMIÉ

PARENTS 13

Parents - Mai 2001



Les marques NF-Jouets et NF-Puériculture ont à présent regroupées sous le label NF-Petite enfance, une marque qui permettra aux parents soucieux de choisir des produits de qualité sous les performances ont été certifiés par un organisme indépendant. D'après certification. C'est aujourd'hui plus de 200 références de produits pour les enfants depuis leur naissance jusqu'à leur 8<sup>e</sup> anniversaire (lits et tables à langer, jouets premier âge, jouets porteurs, jouets de plein air, ballons d'extérieur) sont concernés par ce label.

BébénéMag - Mai 2001

**Un label NF Petite enfance pour les jouets**

La nouvelle marque NF Petite enfance – un ovale bleu – garantit, pour les enfants de 0 à 8 ans, la sécurité des jeux et équipements, après tests par le Laboratoire national d'essais quant aux risques mécaniques, chimiques, électriques ou d'inflammabilité.

Le journal des Professionnels de l'Enfance - Mai/Juin 2001

**Consommation**

## Les jouets vraiment sûrs ont leur logo

**L**A MARQUE NF Petite Enfance, présentée hier, est le nouveau label qui garantit la sécurité des jeux et des équipements pour enfants. Cet ovale bleu certifie que les articles ont été soumis à des critères de qualité plus stricts. Résultat de la fusion entre la norme NF qui ne concernait que les jouets et celle réglementant la puériculture, NF Petite Enfance élargit les acheteurs. Désormais, tous les articles pour enfants, de la naissance à 8 ans, pourront porter cette marque dès lors qu'ils auront été testés par le Laboratoire national d'essais (LNE) quant aux risques mécaniques, chimiques, électriques ou d'inflammabilité.

Une seule référence « évite la confusion qui règne face à cette multitude de produits », explique Alan Brous, directeur général de l'Association française de normalisation (Afnor). Cette référence unique signifie de meilleurs juges de garantie.

**Seulement 200 références**

Charton Bouchet, spécialiste du jouet, où une centaine de produits ont cette estampille, le nouveau toboggan Fanny-Gilles fait ainsi mieux que ce que prévoit le marquage CE. Afin d'éviter que l'enfant ne coince ses vêtements ou ses cheveux, le fabricant a imaginé le « test de la chaise ».

« Nous passons une feuille accrochée à un bouton à tous les endroits du toboggan pour vérifier qu'elle ne se coince jamais », explique Gérard Bay, directeur du marketing.

« Depuis que la commission de sécurité des consommateurs nous a alertés sur des dangers, nous avons

Ce modèle produit par Charton cartape passés les 30 % de tricycles estampillés NF Petite Enfance. en :

avec l'espacement des lattes de sommier afin que les enfants ne puissent pas y glisser leurs bras ou leurs jambes », explique-t-on aussi chez Sauthon, leader européen en puériculture. Les produits estampillés NF Petite Enfance restent rares : 30 % des tricycles, 25 % des porteurs et 2 % des jouets pour le 1<sup>er</sup> âge en sont dotés, ce qui représente un faible total de 200 références : question de coût, selon le LNE, cette certification représente pour les entreprises une dépense d'environ 20 000 F (3 049 €) par article.

« Il faut souvent des plaintes de consommateurs pour que les professionnels bougent », déplore Micaëla Morin, du journal « Que Choisir? ». Les coffres à jouets commencent à peine à être modifiés alors qu'ils ont déjà tué deux enfants, victimes du coup de lignis par le coque qui s'était reformé sur eux.

CLAIRE CHAMPY



Le Parisien - 9 mars 2001

## Qu'est-ce que la marque NF ?

La marque NF est le premier système français de certification de produits. Elle bénéficie de 80 % de notoriété en France et est connue à l'étranger. Propriété de l'AFNOR\*, la marque NF est attribuée par le LNE en qualité d'organisme mandaté par l'AFNOR pour plus de 50 applications, en particulier dans le domaine des biens de consommation.

\* AFNOR - 11, avenue Francis de Pressensé - 93571 Saint-Denis la Plaine Cedex Tél. : 01 41 62 76 60 - Fax : 01 49 17 91 91



Contact : Evelyne DENIZET  
 LNE - Service Certification et Conformité Technique  
 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris cedex 15  
 Téléphone : 01 40 43 38 82 - Télécopie : 01 40 43 37 37  
 E-mail : evelyne.denizet@lne.fr - Internet : http://www.lne.fr